

Collection
Internationale

no IN0302
**Vers une évaluation
multidimensionnelle et négociée
de l'économie sociale**

Marie J. Bouchard

Extrait : Chapitre I du
cahier no IN0301
« L'évaluation de l'économie
sociale, quelques enjeux de
conceptualisation et de
méthodologie »

mars 2003

Cahiers du CRISES - Collection Internationale - IN0302
« **Vers une évaluation multidimensionnelle et négociée de l'économie sociale** »
Marie J. Bouchard

ISBN : **2-89605-192-9**

Dépôt légal : 2005

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du *CRISES* étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales et territoire

- Les chercheurs de l'*axe territoire* s'intéressent principalement aux rôles des acteurs sociaux, et à leurs pratiques innovatrices, dans les recompositions territoriales contemporaines. Ils étudient notamment l'émergence de réseaux sociaux et leurs liens avec de nouvelles formes de territorialité ; les relations entre les entreprises, les acteurs sociaux et les instances politiques locales ; les identités locales et leurs liens avec le développement économique et social ainsi que les modalités de gouvernance territoriale.

Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les chercheurs de l'*axe conditions de vie* s'attardent à repérer, décrire et analyser des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

Axes innovations sociales, travail et emploi

- Les membres de l'*axe travail et emploi* centrent leurs travaux sur l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les recherches portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles de l'emploi et du travail. Elles concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, la formation et l'économie du savoir.

LES ACTIVITÉS DU CRISES

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires post-doctoraux, la formation des étudiants, le *CRISES* organise toute une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les cahiers de recherche, les rapports annuels et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : www.crisis.uqam.ca.

Denis Harrison

Directeur

NOTES SUR L'AUTEURE

Marie J. BOUCHARD est professeure au Département d'organisation et ressources humaines et directrice de recherches au CRiSES, UQAM.

COLLECTION INTERNATIONALE CRISES-LSCI

Le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), situé au Québec, et le Laboratoire de sociologie du changement des institutions (LSCI), établi en France, sont heureux de présenter conjointement cette collection internationale. Cette dernière a été initiée suite à la signature, à l'automne 2000, d'un protocole d'entente entre le CRISES et le LSCI, deux centres de recherche qui partagent des préoccupations pour les innovations et les transformations sociales. Leur collaboration et leurs échanges portent plus spécifiquement sur quatre thématiques soit 1) les modèles et mondes sociaux d'entreprise, 2) l'économie solidaire et les services collectifs, 3) les modèles de développement, et 4) les nouvelles pratiques de recherche.

L'Axe modèle et mondes sociaux d'entreprise s'appuie sur des recherches réalisées afin de comparer les méthodes employées pour construire les « modèles d'entreprises » et les « modes sociaux ». Les travaux de cet axe permettront d'effectuer la synthèse d'études de cas de produire des constats quantitatifs à l'échelle d'un pays et plus généralement de favoriser un questionnement mutuel ainsi qu'une réflexion sur les convergences et divergences d'approches pouvant déboucher sur des élaborations communes.

L'Axe économie solidaire et services collectifs réalise des comparaisons portant sur l'évolution des services aux personnes (renouvellement de services existants, nouveaux services). L'étude de ce champ permet d'analyser les transformations de L'État Providence autant que l'évolution de la place respective du marché, de l'État et d'une économie sociale et solidaire.

Le troisième axe s'attarde à l'étude des changements institutionnels dans les entreprises du secteur privé, public de l'économie sociale et solidaire. Les chercheurs tentent de faire des liens entre des approches micro centrées sur les innovations locales, des approches macro ouvrant sur les transformations sociales et les nouvelles régulations économiques afin de s'interroger sur la notion de modèle de développement et ses déclinaisons nationales.

Le quatrième axe concerne la méthodologie de travail utilisée par les chercheurs. Les pratiques de recherche se prolongent par des activités d'intervention, de formation et de collaboration avec les responsables économiques et socio-économiques qu'il apparaît opportun d'explicitier. En effet, l'accentuation de la dimension informationnelle et relationnelle des activités économiques, comme l'interrogation sur le devenir des sociétés démocratiques, appellent de nouveaux modes de production des connaissances et de nouveaux partenariats entre chercheurs et acteurs.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	xi
INTRODUCTION	1
1. L'ÉCONOMIE SOCIALE A-T-ELLE BESOIN D'UN CADRE D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUE ?	3
2. REDÉFINIR LA VALEUR.....	5
3. POUR UNE ÉVALUATION PARTICIPATIVE ET NÉGOCIÉE	9
4. VERS UNE ÉVALUATION MULTIDIMENSIONNELLE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE.....	11
CONCLUSION	15
BIBLIOGRAPHIE	17

RÉSUMÉ

Ce texte vise à discuter d'un certain nombre d'enjeux qui se posent lorsqu'il est question d'évaluation des activités d'économie sociale (ÉS), notamment au plan des concepts et des méthodologies qui viennent en appui de l'évaluation. De plus, la contribution de l'ÉS à la démocratisation de l'économie fait que les enjeux de son évaluation se posent également en termes politiques. Afin de tenir compte de ces particularités de l'ÉS, la démarche d'évaluation doit donc déborder la seule perspective productiviste et ne pas se limiter à un cadre purement économique ou gestionnaire. L'évaluation est également l'un des lieux où s'exerce l'orientation et le contrôle des actions. Il s'agit donc d'un moment fort de la gouvernance des activités d'ÉS.

Marie J. Bouchard

INTRODUCTION

L'économie sociale (ÉS) est un phénomène encore relativement peu documenté et qui demeure sous théorisé. Du côté des pratiques, la variété des champs d'application, la diversité des problématiques d'intervention, leur ancrage plus ou moins important aux politiques publiques, et leur inscription inégale dans le marché, posent défi à la lisibilité de ce qui fait la cohérence de l'économie sociale. Or, de plus en plus, des demandes sont formulées à l'effet de mesurer le secteur et d'en évaluer la contribution. Ce qui oblige à circonscrire le champ.

L'existence d'instances représentatives de l'ÉS, tels le Chantier de l'économie sociale et le Conseil de la coopération, témoignent d'une reconnaissance mutuelle des acteurs de l'ÉS. Des instances publiques ou parapubliques, tels le Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA), la Direction des coopératives, le Comité sectoriel d'adaptation de la main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ESAC), font également preuve d'une reconnaissance publique du secteur. Toutefois, dès qu'il est question de mesurer la taille du secteur ou d'en évaluer la contribution spécifique, la question de la définition et des frontières du champ se pose. On constate alors qu'il s'agit d'une expression polysémique (Lévesque et Mendell, 1999), que les pratiques qui s'en réclament sont extrêmement diversifiées et qu'il existe de fortes différences d'interprétation quant à la contribution spécifique de l'ÉS vis-à-vis celle d'autres acteurs publics et privés.

Présente dans 16 secteurs d'activités (excluant le secteur financier), l'ÉS a reçu une reconnaissance institutionnelle sans précédent alors que le Sommet sur l'économie et l'emploi en 1996 adoptait un Plan d'action pour le développement de l'économie sociale au Québec. Une première recherche évaluative (Comeau, et al, 2001) a montré que les entreprises d'ÉS rendent des services qui pourraient difficilement être pris en charge par d'autres types d'entreprises (publiques ou privées). Ces initiatives mobilisent des partenariats entre des acteurs de la société civile et l'État, et elles sont créatrices d'emplois. L'économie sociale représentait plus de 65 000 emplois en 2001 (Québec, 2002). Leur gouvernance démocratique et leur autonomie juridique (coopérative ou organisme à but non lucratif) leur confèrent une capacité d'adaptation de l'offre de services aux besoins locaux, tout en s'inscrivant dans les objectifs généraux de certaines politiques publiques. Cette évaluation, à peine quatre ans après la mise en œuvre du Plan d'action, est indicatrice du potentiel de l'ÉS. Aujourd'hui, le besoin se fait sentir d'outils d'évaluation qui, d'une part, rendent compte des impacts globaux et locaux de l'ÉS et qui, d'autre part, permettent de mieux instrumenter les entreprises dans l'atteinte de ces objectifs sociaux.

Selon une enquête récente, le manque d'outils d'évaluation de l'ÉS se fait sentir avec acuité (Tardif, Tessier et Patry, 2002). Cet enjeu déborde nos frontières, ce besoin se faisant notamment sentir en France (Rapport du Projet France-Québec sur l'économie sociale et solidaire, 2001) et en Espagne (Elorriaga, 2001). Un peu partout en Europe et en Amérique,

les données sont partielles ou dissimulées dans des statistiques nationales (CSMO-ESAC, 2001). Pour l'instant au Québec, les pratiques d'évaluation sont éclatées, correspondant à la diversité des secteurs d'activités et des types de publics auxquels s'adressent les activités (Bouchard, Bourque, Lévesque, 2001), ainsi qu'à la variété des objectifs de programmes gouvernementaux et à leur constante évolution (Tardif, et al, 2001). Or, les demandes d'évaluation se font de plus en plus fréquentes, de la part des acteurs de l'ÉS tout comme des pouvoirs publics. Selon le Chantier de l'économie sociale, le premier défi qui se pose en matière d'évaluation de l'ÉS est de pouvoir cerner le secteur. Le second concerne le développement d'indicateurs qui rendent justice aux particularités de l'ÉS (Neamtan, 2001).

Il faut d'abord se demander si les notions auxquelles se réfèrent les cadres traditionnels d'évaluation des entreprises sont adéquates et, si elles ne le sont pas,, comment on peut en construire qui soient mieux adaptées. L'évaluation devrait notamment permettre de valoriser autrement que par le marché la performance et les impacts de l'économie sociale. Elle renvoie également à des enjeux politiques puisqu'elle sous-tend la définition et la circonscription du champ même de l'économie sociale. Qui plus est, l'exercice d'évaluation, s'il tient compte des différents points de vue des intéressés, entre autres les usagers, est en lui-même un moyen de démocratisation de l'économique. Enfin, l'économie sociale est multidimensionnelle ; son évaluation devrait l'être aussi. En ce sens, l'ÉS a peut-être ici l'occasion d'innover et de faire école auprès des entreprises privées et publiques.

1. L'ÉCONOMIE SOCIALE A-T-ELLE BESOIN D'UN CADRE D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUE ?

L'une des questions à se poser consiste à savoir si la contribution de l'ÉS est ou non spécifique. Si nous répondons à cette question par la négative, les objets évalués et leurs sous-entendus théoriques pourraient être les mêmes que lorsqu'il est question d'évaluer la contribution de l'économie privée et de l'économie publique. Ceci rendrait aussi conforme l'exercice d'évaluation aux exigences du cumul et de la comparaison. Si au contraire, nous considérons que l'ÉS est productrice de résultats ou d'effets qu'elle est seule à pouvoir réaliser, il serait important de recourir à des concepts et à des méthodologies appropriés afin de bien mesurer les incidences qu'elle a sur le développement économique et social.

Les écrits sur l'évaluation de l'économie sociale sont encore en nombre relativement limité (Tessier, 2002a). Un consensus semble toutefois s'en dégager concernant les limites ressenties par les acteurs de l'ÉS face aux méthodes de gestion et aux outils comptables classiques (Bouchard et Dumais, 2001 ; Eme, Fraisse et Gardin, 2000 ; Tessier, 2002a). Alors que l'évaluation des dimensions économiques de l'ÉS semble ne pas poser de problème, le besoin se fait sentir de développer des méthodes d'évaluation des dimensions sociales de ses activités (Fraisse, 2001 ; Neamtan, 2001 ; Tardif, Tessier et Patry, 2002). Le bilan comptable, les ratios d'endettement-capitalisation, les rapports coûts-bénéfices et même les mesures d'impacts économiques, font plus facilement l'objet d'un large consensus que le bilan social, la mesure des biens publics, des externalités positives ou des impacts intangibles tels la démocratie, l'*empowerment* ou le lien social.

Ce problème n'est pas exclusif à l'économie sociale et touche également les entreprises capitalistes. Depuis les années 1960, mais encore davantage avec la mondialisation, l'entreprise est appelée à rendre des comptes et à assumer des responsabilités « citoyennes », à produire un bilan « social ». Alors que les outils comptables et financiers sont des formes relativement stables et homogènes, à moyen et à long terme, le bilan social des entreprises demeure à ce jour un instrument de mesure variable selon les secteurs (Lauzon, 1981) et appliqué de manière discrétionnaire par les firmes (Wood, 1991). Peu d'entreprises s'y prêtent (deux mille en l'an 2000, selon le World Business Center) mais la tendance est si forte que les chefs d'entreprises ne se demandent plus s'ils doivent ou non s'y prêter, mais « quand » ils le feront (Zadek, Pruzan et Evans, 1997 : 6). Il s'agit donc d'une tendance lourde dans l'économie contemporaine. Or, contrairement aux entreprises capitalistes, les entreprises d'ÉS reconnaissent explicitement la dimension sociale dans leurs règles, leurs valeurs et leurs pratiques (Vienney, 1980 ; Demoustier, 2001 ; Lévesque, 2002). Étant donné leur nature, les entreprises d'ÉS devraient avoir une bonne performance sociale organisationnelle dans les dimensions mesurées par le bilan social (MacLean et MacKinnon, 1999 ; Elorriaga, 2001). À tel point que la pratique du bilan social dans les entreprises d'ÉS pourrait renverser la charge de la preuve sur les entreprises privées (Fraisse, 2000).

L'économie sociale a pour objectif de réconcilier l'opposition entre l'économique et le social, dont l'autonomisation et la séparation ont pour effet de laisser sans réponse une partie de la demande sociale, que celle-ci soit provoquée par les effets destructeurs du modèle de développement ou qu'elle témoigne d'aspirations à participer à ce qui en constituerait une alternative (Lévesque, 2002). Toutefois, l'appel de plus en plus fort à la responsabilisation sociale des entreprises capitalistes, de même que l'insertion marchande des activités de l'économie sociale peuvent exercer un certain effet de dilution sur les frontières du champ de l'économie sociale¹. Une réflexion doit donc être menée à propos des concepts et des méthodologiques en appui de l'évaluation qui peuvent rendre justice à la spécificité de l'ÉS.

¹ L'économie sociale est même parfois soumise « à la question » du seul fait de s'inscrire dans l'économique. Voir (Tremblay, 2002).

2. REDÉFINIR LA VALEUR

Au sens de la sociologie, toute économie est sociale dans le sens que les pratiques économiques sont parties prenantes de la totalité sociale (Lévesque, Bourque et Forgues, 2001). L'absence à ce jour d'une conception formelle d'une économie « sociale » s'explique en partie par le caractère englobant du social, lequel comprend, à la limite, toute l'économie. Ce qui compose le social procède notamment de la subjectivité et des rapports entre les acteurs sociaux. À ce titre, la représentation monétaire de l'économie a un caractère plus universel. Cependant, elle ne couvre pas la totalité du fait économique, notamment les dimensions institutionnelles qui le régulent, les représentations de la richesse ou les conceptions de la productivité et de l'efficacité qui en découlent (Cuillerai, 2002). La valeur de la monnaie est dépendante de la confiance investie dans des institutions sociales (comme les banques centrales), dans les acteurs engagés dans un échange marchand (relations monétaires interindividuelles) et dans l'idée que l'économie de marché est là pour rester (ce qui permet aux sujets économiques de faire des projets) (Aglietta et Orléan, 1998). Or, cette confiance peut être sérieusement ébranlée, comme on l'a vu avec les crises boursières et les scandales financiers. De son côté, le social – au sens des rapports sociaux et du lien social – peut être « colonisé » par l'économique, dans le mouvement actuel de marchandisation du non-marchand, du non-économique, de la réciprocité, de la redistribution, etc. (Latouche, 2001). L'économique et le social sont imbriqués ou encastrés l'un dans l'autre (Granovetter, 1985). Il est donc question de frontières floues, ce qui se reflète dans les débats autour de ce qui constitue réellement la richesse.

La représentation économique de la richesse, telle qu'entendue dans les outils de la comptabilité nationale, ne rend pas compte, comme nous le rappelle Patrick Viveret (2001), des ressources gratuites, comme le travail domestique, ou de celles qu'on tend à prendre pour acquises, comme l'environnement naturel. Au contraire, l'instrument statistique peut même confondre enrichissement et appauvrissement en comptabilisant dans le produit intérieur brut (PIB) le coût de réparation de ressources détruites. Cette représentation de la richesse mène à ce qui pour d'aucuns passe pour des aberrations comme breveter le vivant, vendre des permis de polluer, marchandiser la vie privée, etc. Il semble donc raisonnable de convenir que le PIB est un outil bien mal adapté pour valoriser les activités économiques autrement que par leur expression monétaire, laquelle n'est certes pas une traduction juste du progrès, même dans la conception partielle qu'on peut s'en faire en le réduisant au progrès économique (Meda, 1999). Selon Viveret, le thermomètre qui sert à évaluer la richesse, le PBI, nous rend malade. Or, nous pouvons nous demander : en quoi briser le thermomètre peut-il nous rendre la santé ? Le PIB, dit-il, doit plutôt être vu comme la bonne représentation d'une fabrication absurde de la richesse (Prades, 2001). L'évaluation doit se fonder sur des indicateurs pluriels de richesse qui rendent compte, notamment, de la dimension non-monétaire de ses activités économiques

(Fraisie, 2001)². Les propositions faites récemment par certains auteurs peuvent nous inspirer dans la recherche de concepts et de méthodes d'évaluation qui soient appropriés à l'ÉS.

La première consiste à revoir les comptes de comptabilité classique afin de rendre compte de la pluralité des ressources engagées dans les activités d'économie sociale et solidaire (Eme, Fraisie et Gardin, 2000). Les entreprises de l'ÉS mobilisent à la fois des ressources marchandes liées à la vente de services ou à la contractualisation avec des partenaires privés, des ressources publiques non-marchandes par l'établissement de conventions d'objectifs avec les institutions publiques et parapubliques, et des ressources bénévoles et non-matérielles (Eme, 1991; Laville, 1992). Ce qui marque leur originalité c'est la recherche d'un équilibre entre les différents principes économiques associés à chacun de ces pôles de l'économie : marché, redistribution et réciprocité (Laville et al, 2001). Une révision de la comptabilité permet de valoriser les éléments non matériels directement liés à l'activité économique mais pas toujours valorisés (exonération de charges fiscales, mise à disposition de personnel, locaux, bénévolat, etc.) et obtenir un compte de résultat complet (Eme, Fraisie et Gardin, 2000). On y distingue alors la part des ressources qui viennent du consommateur (marchand), d'instances de redistribution (non-marchand) ou de la réciprocité (volontaire). Cette méthode comptable n'échappe cependant pas à la valorisation matérielle du non-matériel. Or, certains éléments résistent à cette valorisation. L'approche comporte cependant l'avantage de mettre en évidence l'une des particularités de l'inscription économique de l'ÉS, notamment l'hybridation des principes du marché, de la redistribution et de la réciprocité. Ceci permet aussi de comptabiliser des ressources qui sont trop souvent « invisibles » comme le travail bénévole ou trop faiblement reconnues comme les mises à disposition de locaux, de personnel, d'équipement, etc.

D'autres auteurs développent des registres d'évaluation qui s'écartent de l'évaluation matérielle. Enjolras (2002) indique qu'il existe une pluralité de grammaires de valeur, au-delà de la grammaire marchande dont l'unité lexicale de base est le prix. Il remarque que le non-marchand procède par les lois et la coercition afin de garantir un principe de redistribution, et que le non-matériel répond à des critères d'obligation réciproque entre les agents. Il y ajoute une autre grammaire, cette fois politique, qui relève de la solidarité et qui répond de la capacité critique des acteurs, de leur réflexivité. Ceci permet notamment de réintroduire le politique dans l'économie.

² Par exemple, nos récents travaux sur les organismes à but non lucratif (Saucier, Bouchard, Jean et Thivierge) montrent que les entreprises d'ÉS peuvent articuler des besoins de mise en réseau en amont de leurs activités (une cuisine collective s'approvisionne auprès d'une banque alimentaire) et en aval (distribution à bas prix de repas dans des institutions pour personnes âgées ou dans des centres à la petite enfance). Ce faisant, la recherche d'une efficacité organisationnelle se traduit par d'autres « utilités » sociales au-delà de la mission d'origine de l'entreprise, telle l'apparition d'une solidarité intergénérationnelle (Desnoyers, sous la dir. de M. Bouchard, 2002), ou la définition d'une nouvelle « territorialité » sur la base de la fonctionnalité d'un réseau (Legaré et Saucier, 2003).

La capacité critique et la réflexivité renvoient aussi à la notion de jugement. Zarifian (2002) propose quatre types de jugements qui peuvent révéler différents points de vue à partir desquels évaluer les services. Ainsi, le jugement d'utilité permet de rendre compte des effets jugés utiles à l'activité du destinataire en ce sens qu'ils modifient les conditions mêmes de l'activité. Un exemple de ceci serait la transformation de la prise en charge de l'activité, donnant plus de place au bénéficiaire. Le jugement de justice s'intéresse à la participation du destinataire à la spécification des normes de jugement et à l'évaluation de la validité du service. Le jugement de solidarité vise à identifier la transformation des conditions d'insertion des bénéficiaires à la vie collective. En ce sens, il est question ici des attentes virtuelles des destinataires. Enfin, un quatrième type, le jugement esthétique, surtout important dans les activités de domaines artistiques, juge des transformations émotionnelles et éthiques des destinataires.

La justification de la valeur peut également se décliner suivant les mondes (Boltanski et Thévenot, 1991) auxquels se réfère la valorisation. Ainsi, Gadrey (1996) distingue les produits ou résultats directs et indirects des services, interpellant au fait que ces derniers, les services indirects, sont souvent au moins autant, sinon plus importants, à prendre en compte lorsqu'il est question de services intangibles aux personnes. Chacun de ces types de produits ou de résultats est susceptible de conduire à des types de performances distinctes (Gadrey et Zarifian, 2002)³. Au-delà de critères industriels, techniques, marchands et financiers, Gadrey suggère des critères relationnels, comme la qualité des liens avec les usagers, ainsi que des critères civiques, telles les valeurs d'équité, de solidarité, d'environnement et de démocratie. On peut aussi se référer à des critères de créativité et d'innovation, ou encore d'image et de réputation. À ces critères, il faudrait peut-être aujourd'hui ajouter aussi un critère qui relèverait du monde du don (Jetté, 2002 ; Caillé, 2000).

Cette pluralité des points de vue renvoie au fait que l'ÉS s'inscrit dans une économie plurielle, qu'elle reconnaît les limites du marché et des hiérarchies bureaucratiques, et qu'elle établit des compromis entre les logiques qui s'y rapportent. Ce faisant, la capacité de réaliser ces compromis relève du politique. L'exercice d'évaluation doit refléter cette complexité en s'appuyant à la fois sur les théories de l'économie sociale et sur le point de vue des intéressés, notamment et au premier chef les acteurs de l'économie sociale.

³ En France, le bilan sociétal du Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale s'appuie sur une telle approche.

3. POUR UNE ÉVALUATION PARTICIPATIVE ET NÉGOCIÉE

Pour être crédibles et efficaces, les démarches évaluatives des activités de l'économie sociale doivent adopter une méthodologie reconnue par les divers intervenants. C'est pourquoi l'évaluation doit se faire à la croisée d'une recherche évaluative, visant à identifier les dimensions et les indicateurs les plus appropriés en fonction de la spécificité de l'ÉS, et d'une démarche itérative avec les acteurs de l'ÉS pour qu'ils contribuent et s'approprient la démarche évaluative.

Dans un contexte marqué par la rareté des ressources, mais où des responsabilités sociales sont conférées à des instances locales ou communautaires, l'évaluation peut servir d'instrument de gestion, de contrôle, de surveillance et de rationalisation, ce qui soulève les questions du monitoring et de l'information concernant le citoyen, et de la normalisation de l'activité des organisations (Rodriguez, 1993). Intégrée et instrumentée par les membres de l'organisation, l'évaluation peut se situer plus comme une démarche de « qualité totale » qu'une activité de contrôle externe. Outre les différents types d'évaluation⁴, les entreprises d'ÉS ont des besoins d'évaluation à l'interne (que nous qualifions plus loin de dimension organisationnelle) et à l'externe (dimension d'utilité sociale). De plus, les entreprises ont à faire valoir leur contribution au renouvellement du modèle de développement (dimension institutionnelle), notamment leur impact sur les comportements des administrations publiques et des mouvements sociaux (Neamtan, 2001) ou sur les territoires et les collectivités locales (Fontan, Klein et Tremblay, 2002).

Ces différents niveaux peuvent être difficilement conciliables (Beaudet, Ribaud, Patenaude, 2001). Les acteurs peuvent toutefois participer à la conceptualisation de l'évaluation par le biais d'une évaluation participative et négociée avec l'agent externe (Dufour, et al, 2001 ; Gaudrau et Nacelle, 1999 ; Midy, Vanier et Grant, 1998). Ce qui peut avoir pour résultat qu'une partie de l'exercice évaluatif concerne la gestion interne et, une autre, les relations aux bailleurs de fonds (CFP, 1999). Ou encore, que certains objets sont exclus de l'évaluation externe (Québec, 1995). L'évaluation devient alors partie prenante d'une stratégie politique (TRPOCB, CFP et SAC/UQÀM, 1997).

Par la création et le maintien d' « espaces publics de proximité » (Eme et Laville, 1994) ou d' « espaces publics primaires » (Caillé, 2000), l'économie sociale favorise la participation d'acteurs sociaux d'origines diverses à l'élaboration de projets économiques adaptés aux contextes desquels ils émergent (Vienney, 1980). Il apparaît donc conséquent que l'évaluation soit également un processus de construction conjointe ou de négociation entre les acteurs concernés. Dans l'évaluation dite de quatrième génération (Guba et Lincoln 1994)⁵, on accorde

⁴ De programme, de résultats, d'impacts, de retombées, etc

⁵ On peut penser que la recherche évaluative en économie sociale mènerait, à terme, à penser en termes de cinquième génération d'évaluation. Cette proposition a été formulée par Benoît Lévesque, en 1998, alors

de l'importance au contexte particulier où se déroule le programme ou l'action. Ceci permet de développer des critères spécifiques et alternatifs aux standards établis. Cependant, même se sans limiter au cas par cas, la validité des outils et des résultats de mesure, il faut admettre que ceux-ci ne peuvent être extrapolés ou appliqués qu'à des contextes dont la similarité serait empiriquement démontrable (Bibeau, 1991). Tant pour des questions d'ordre politique et opérationnel que méthodologique, notamment la comparabilité des mesures, l'évaluation ne peut pas toujours se réaliser dans une démarche qui ne tienne compte que du caractère singulier ou expérimental des projets pris un à un. Il nous faut donc réfléchir, en particulier dans le contexte de l'extension du champ de l'économie sociale, à la possibilité d'élargir la portée de l'évaluation.

L'évaluation apparaît comme un temps fort de l'activité de pilotage et de contrôle des entreprises et organisations de l'ÉS. Elle s'inscrit à l'intérieur d'un champ de forces où se définissent réciproquement les champs de compétence de l'État et de la société civile aux diverses échelles de structuration de la société (Klein, 1998). En ce sens, elle relève d'une nouvelle régulation partenariale où la convention d'évaluation sert de modalité de gouvernance, comprise dans le sens d'une gouvernance distribuée ou associative, ou encore de « nouvelle gouvernance ». Cette notion est couramment sollicitée pour appréhender les nouvelles articulations entre espace public et espace privé, entre gouvernement et société civile, entre centre et périphérie. Cette notion véhicule également l'idée que des responsabilités autrefois dévolues à l'État sont progressivement partagées avec les acteurs sociaux et, par conséquent, décentralisées. À côté du marché (la concurrence) et de la hiérarchie (l'autorité), la coopération, à travers l'association, les réseaux et le partenariat, s'impose comme modalité de coordination économique. La nouvelle gouvernance renvoie aux transformations non seulement du modèle de développement, mais aussi aux mécanismes par lesquels l'économie demeure au service de la société et non l'inverse. Le résultat attendu de cette subordination de l'économie au social est l'intérêt général.

L'évaluation doit donc jouer sur deux registres, celui des bailleurs de fonds et celui des populations concernées par les impacts de l'économie sociale. Il ne s'agit pas de trouver une synthèse miracle à cette tension, mais bien de trouver un « espace intersticiel entre des forces majeures au moins partiellement opposées » (Zúñiga, 2001 : 29). Afin de tenir compte de cette tension, que nous croyons créatrice, l'évaluation doit se dérouler suivant une approche originale, qui s'appuie à la fois sur une démarche participative avec les acteurs de l'économie sociale et sur une démarche déductive, à partir d'une conceptualisation ou d'une théorisation de l'économie sociale.

qu'un petit groupe de chercheurs membres et associés du CRISES amorçait une réflexion sur l'évaluation de l'économie sociale (Bouchard et Fontan, 1998).

4. VERS UNE ÉVALUATION MULTIDIMENSIONNELLE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Les retombées sociales sont difficilement séparables du mode de fonctionnement des entreprises d'ÉS. On peut identifier trois dimensions, distinctes mais complémentaires, sur lesquelles faire reposer l'évaluation de l'ÉS : la dimension organisationnelle, la dimension d'utilité sociale et la dimension institutionnelle (Bouchard et Fontan, 1998). L'évaluation « imbriquée » (Lachance, et al, 1998) de ces trois dimensions permet une analyse du système d'intervention dans lequel s'insère l'organisation évaluée (Fontan, 2001 : 11). Sans prétendre à l'exhaustivité⁶, on peut déjà identifier un certain nombre d'éléments qui devraient pouvoir caractériser la performance sociale et les impacts sociaux des entreprises d'économie sociale, et qui questionnent les outils habituels d'évaluation.

Les outils émanant des théories de gestion et de l'économie standard sont difficilement maniables au regard de la **dimension organisationnelle** de l'ÉS. Par exemple, les concepts de productivité et d'efficacité méritent d'être revisités afin de tenir compte de ce qui rend ces entreprises performantes, notamment le facteur « social ». Ainsi, la proximité entre le gouvernant – qui est également l'intéressé principal, l'utilisateur – et le management favorise un meilleur ajustement entre l'offre et la demande (Eme et Laville, 1994). Les entreprises d'ÉS peuvent également atteindre une plus grande production de biens et services par facteur de production, du fait de la contrainte de distribution limitée ou de non-distribution (Enjolras, 2002), et une meilleure qualité de service du fait de la forte mobilisation des ressources humaines à l'atteinte des objectifs (Hay, 1990). La co-production du service par le producteur et l'utilisateur (Bélanger et Lévesque, 1991), ainsi que le contrôle démocratique de l'organisation par les utilisateurs de ces services garantissent l'efficacité de l'organisation (Enjolras, 2000) et assurent un équilibre entre la maximisation des revenus et la maximisation des extrants (Enjolras, 1999). Dans le domaine des services aux personnes et aux collectivités, l'accumulation étant immatérielle, la qualité et l'effet de service seraient de meilleures représentations de la richesse produite (Gadrey, 2001). La « productivité » des services renverrait donc davantage à la consommation des services par l'utilisateur (effets directs) vis-à-vis le travail fourni pour les produire et aux effets de cette consommation sur l'utilisateur (effets indirects) (Gadrey, 1996). Cette conception de la productivité relève d'une autre forme de rationalité qui est orientée sur les effets et qui place les attentes du destinataire ou de l'utilisateur au centre de la conception de l'efficacité, de l'efficacité et de la pertinence (Zarifian, 2002).

Si les notions de productivité et d'efficacité peuvent être utiles au plan du contrôle interne de l'organisation, elles ne tiennent cependant pas compte de l'environnement externe. Ainsi, des externalités négatives (pollution, chômage, etc.) peuvent être les conséquences mêmes d'une augmentation de la productivité ou de l'efficacité interne de l'organisation. De même, les

⁶ Voir à ce sujet la banque d'indicateurs en économie sociale présentée à l'appendice J du mémoire de Julie Rondeau (2003), réalisé sous la direction de Marie Bouchard.

externalités positives, comme l'apprentissage collectif ou la génération de liens sociaux, ne sont pas davantage prises en compte. Les notions d'efficacité et de productivité supposent aussi une cohérence des objectifs poursuivis avec un plan initial, limitant de ce fait la tolérance de l'organisation à l'expérimentation. Il semble ainsi difficile de concilier l'innovation et la productivité. L'innovation procède par la recherche, la création, l'imagination, dans une perspective incertaine de résultats. À la limite, l'innovation consomme du temps et des ressources non productives. C'est la découverte qui est productive, après. Dans une perspective d'innovation, l'efficacité à court terme peut miner à long terme l'efficacité de l'association (Latouche, n/d).

Il y a donc lieu de développer l'évaluation également autour de la **dimension d'utilité sociale** des effets de l'économie sociale, des impacts de ses activités. Les entreprises d'ÉS contribuent à la réduction et à la résorption d'externalités négatives, par exemple lorsqu'elles organisent des activités de recyclage de matières résiduelles (les ressourceries), qu'elles renouvellent les compétences de la main-d'œuvre suite à une délocalisation industrielle (les corporations de développement économique communautaire), ou qu'elles produisent de manière non industrielle des biens de consommation (les coopératives de producteurs biologiques). L'ÉS engendre également des bénéfices collectifs utiles à la société, comme la contribution au développement de la démocratie, le soutien à une citoyenneté active, l'amélioration de la qualité de vie, la préservation de l'environnement, l'emploi, la culture (Toupin, 2001 ; Patenaude, 2001 ; Saucier, Beaudry et Denis, 2002). Elle contribue au développement de territoires et les articule à une dynamique plus globale, comme le cas des villages forestiers au Québec où les entreprises d'ÉS assurent une part significative de l'activité économique (Tessier, 2002b). L'équipe du CRIDA⁷ a relevé différents types d'externalités pour les secteurs des services à la petite enfance et de l'aide à domicile (Fraisie et al, 2000). Certaines de ces externalités sont « monétarisables », comme la réduction des dépenses passives liées au chômage⁸, la réduction du travail au noir, ou la contribution à la formation professionnelle.

Cependant, une grande partie de la production « socialement utile » de l'ÉS résiste à une quantification et à une mesure monétaire. Il en va ainsi de la contribution à la dynamique territoriale, à la réduction des inégalités sociales, à la production de capital social, à la démocratie, à la solidarité et au lien social, etc. Il s'agit d'externalités au sens propre, c'est-à-dire d'interdépendances entre agents qui ne sont pas incorporées dans le prix du marché. Ce sont justement ces externalités qui remettent en cause la dichotomie entre biens publics et biens privés et rehaussent le rôle de l'action collective dans l'efficacité économique (Aglietta, 1998). Outre le caractère qualitatif de ces dimensions, en forcer l'évaluation monétaire risque de faire tomber l'ÉS dans le piège de l'économisme ambiant, l'obligeant à justifier ses actions

⁷ Le Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie (CRIDA) est une équipe membre du LSCI (Laboratoire de sociologie du changement des institutions / CNRS).

⁸ Les « dépenses passives » comprennent les sommes payées aux chômeurs, le manque à gagner pour les administrations publiques dû à l'absence de contribution aux services sociaux universels et le manque à gagner pour la société dû à la part du produit national qu'aurait pu créer ces chômeurs (Lipietz, 2001).

essentiellement par le fait qu'elles seraient « économiques » (Gadrey, 2002) alors que sa particularité est justement de réintroduire le social dans l'économique.

Le potentiel de l'ÉS ne se limite donc pas à la dimension micro de l'entreprise, non plus qu'aux effets ou impacts sur son environnement, mais aussi à la **dimension institutionnelle** de son mode de prise en charge des activités économiques. Les transformations de l'État-providence et de l'État-régulateur mènent à développer des montages mixtes qui associent des instruments de l'économie publique avec d'autres instruments du secteur privé et de l'économie sociale (Monnier, 1999). En ce sens, il s'agit d'évaluer les entreprises d'économie sociale comme autant de « périmètres de solidarité » participant à une architecture d'ensemble de l'intérêt général (Monnier et Thirry, 1997 ; Bernier, Bouchard, Lévesque, 2002). La distinction entre l'économique et le social s'atténue et les entreprises collectives servent d'intermédiaire, favorisant la médiation entre les deux (Piore, 2001 ; Sauvage, 1996) et l'apprentissage collectif (Rosell, 1999). Dans cette optique, les démarches évaluatives peuvent permettre de mieux saisir la spécificité de l'ÉS, notamment, rendre visible sa contribution à la définition de l'intérêt général, en tant qu'intérêt public, en tant qu'intérêt collectif des communautés et en tant qu'intérêt commun des personnes associées aux organisations de l'économie sociale (Bouchard, Bourque, Lévesque, 2001 ; Patenaude, 2001).

On constate aussi que le social joue un rôle non négligeable dans l'efficacité du marché. La confiance, la réputation, le réseau contribuent à réduire les coûts associés aux incertitudes du marché, aux asymétries d'information entre le producteur et le consommateur, aux écarts entre les objectifs individuels des agents et ceux de l'organisation ou de la société. La production indirecte de l'ÉS contribue, à ce titre, au réservoir de facteurs qui améliorent la productivité en générant de la solidarité, du capital social, du lien social, etc. L'évaluation peut donc dépasser la perspective sectorielle et prendre en compte les interfaces qui permettent à l'économie sociale de rendre fonctionnelles l'économie publique et marchande (Klein, 2001).

CONCLUSION

Il n'existe, à ce jour, aucune méthodologie d'évaluation de la performance et des impacts sociaux et territoriaux de l'ÉS qui fasse consensus pour dresser un portrait de la contribution de l'économie sociale au Québec. Une récente tournée de l'ensemble des régions du Québec a permis de constater que le besoin de développer des indicateurs de « rentabilité sociale » se fait sentir dans tous les secteurs de l'ÉS et dans tout le territoire du Québec (ARUC-ÉS, 2002). Ces besoins se situent autant en ce qui concerne les entreprises qu'au plan des impacts de leurs activités.

La pluralité des principes d'action, la durée de plus long terme des effets et la dimension sociale de la rentabilité de l'ÉS rendent les instruments traditionnels d'évaluation en grande partie inopérants. L'identification d'indicateurs de mesure des activités marchandes des organisations d'ÉS pose moins de difficulté que l'évaluation de leurs activités sociales, ou des dimensions sociales de leurs activités économiques. Parmi les facteurs qui compliquent la nature des objets évalués, on note que dans la vaste majorité des cas, les projets d'ÉS se trouvent dans des secteurs d'activités dont les produits sont des services, en particulier aux personnes, aux entreprises ou aux collectivités. Ces entreprises de l'économie sociale visent la production de services intangibles, complexes, peu ou pas standardisables. Les approches économiques traditionnelles sont particulièrement dépourvues pour ce type d'analyse.

L'un des constats à faire est que les indicateurs de performance, de résultats ou d'impacts ne sont jamais neutres mais comprennent un fondement politique (Cobb et Rixford, 1998). Le simple fait de décider de ce qui compte et ce qui ne compte pas implique un jugement de valeur. Tout indicateur véhicule ainsi un message implicite. Ne pas exposer les motifs qui président au choix des indicateurs ne peut conférer qu'une apparence de neutralité au rapport d'évaluation, en ce sens qu'il occulterait les prémisses implicites sur lesquelles l'évaluation se base. À l'opposé, une évaluation fondée uniquement sur la subjectivité des acteurs concernés, si elle convient bien aux fins de l'auto-évaluation d'un groupe ou d'une organisation donnée, ne permet pas de rendre compte des choix collectifs qui président à l'action de ce groupe ou de cette organisation. Ainsi, l'évaluation doit forcément arbitrer entre une (fausse) posture de neutralité scientifique et le constructivisme radical (Zúñiga, 2001).

L'évaluation peut être plus qu'un bilan *ex post* des réalisations, mais aussi un processus *ex ante* de choix d'objectifs et de planification des activités⁹. L'évaluation se décline en au moins trois dimensions. La dimension organisationnelle touche la performance particulière des entreprises d'ÉS en termes d'efficacité, de productivité, etc. La dimension d'utilité sociale concerne les impacts qui ont une valeur ajoutée caractéristique de l'ÉS, tels les effets structurants sur le secteur ou sur le territoire, la mobilisation du milieu, les partenariats avec les autres acteurs

⁹ Voir à cet effet la grille développée par J. Patenaude (Patenaude, 2001).

sociaux, les effets de redistribution, etc. La dimension institutionnelle renvoie aux innovations sociales en regard au modèle de développement, à la gouvernance des activités économiques, tant au plan territorial qu'au plan sectoriel, à l'émergence de nouvelles règles du jeu, au potentiel novateur de l'économie sociale vis-à-vis le tout-à-l'État ou le tout-au-marché.

L'enjeu que représentent les frontières du champ de l'ÉS se situe autour de sa place et de son rôle dans les **transformations du modèle de développement**. Ce qui implique de faire des avancées concernant la conceptualisation de l'innovation sociale (Lévesque, 2002 ; Conseil de la science et de la technologie, 2001) et de son rôle dans le renouvellement de la régulation et de la gouvernance. Au plan méthodologique, il importe alors de se situer dans le courant de la recherche évaluative, cherchant des modèles d'explication qui ne sont pas déterministes – centrés sur les objectifs – mais alternatifs, intégrant les processus d'expérimentation et d'innovation (Midy, 2001). La réflexion et la recherche sur l'évaluation doivent permettre d'établir des passerelles entre le développement économique et le développement social et indiquer en quoi l'économie sociale participe à ces transformations.

La question de la spécificité de l'ÉS, si elle ne se pose pas dans la tête de ceux qui y participent – elle semble relever de l'évidence – doit nécessairement faire l'objet de réflexion. L'évaluation de l'ÉS, participative, négociée, multicritère et pluraliste, peut donc être vue en soi comme un outil de démocratisation de l'économie, mais également comme un exercice collectif de définition du champ et de planification stratégique de son développement. En ce sens, elle pose la question du type de jugement posé sur la performance et des formes de justification interpellées pour l'analyser. Or, aucun jugement d'utilité sociale ou non n'échappe aux rapports sociaux dans lesquels s'inscrivent les activités (Zarifian, 2002). L'évaluation n'est pas un processus neutre et objectif. Toute démarche évaluative doit en ce sens être transparente et expliquer sa posture épistémologique auprès des sujets évalués de même qu'auprès des demandeurs d'évaluation (si ce ne sont pas les sujets eux-mêmes). La participation des acteurs à l'élaboration et à la réalisation de la recherche vise à démocratiser la pratique d'évaluation et des connaissances qui y sont associées. Ceci devrait contribuer, entre autres, à qualifier les acteurs d'ÉS par un État « partenaire » et non tutélaire. C'est l'une des manières de faire en sorte que le processus en cours d'institutionnalisation de l'ÉS, qui soutient largement la demande d'évaluation, soit un processus négocié.

BIBLIOGRAPHIE

- AGLIETTA, M. 1998. *Accumulation et crises du capitalisme*, Paris, Odile Jacob (première édition, 1976).
- AGLIETTA, M. et A. Orléan. 1998. *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob.
- ARUC-ÉS. 2002. *Bulletin de l'ARUC-ÉS*, vol. 3, no 1.
- BEAUDET, G., S. Ribaud, et J. Patenaude. 2001. « Table-ronde 2 : l'action communautaire à l'heure de la mondialisation », p. 10-15, in : *L'évaluation en milieu communautaire : expériences pertinentes, outil stratégique, enjeux politiques : actes du colloque*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 6 avril 2001.
- BIBEAU, J.-R. 1991. *L'évaluation de quatrième génération. Principes et caractéristiques*, Papier préparé à l'intention du Groupe des responsables d'analyse et d'évaluation de programme (GRAEP), octobre 1991.
- BÉLANGER, P. et B. Lévesque. 1991. « La théorie de la régulation, du rapport salarial au rapport de consommation. Un point de vue sociologique », *Cahier de recherche sociologique*, no 17, p. 17-51.
- BERNIER, L., Bouchard, M. et B. Lévesque. 2002. « La prise en compte de l'intérêt général au Québec. Nouvelle articulation entre l'intérêt individuel, collectif et général », p. 47-71 dans : B. Enjolras et M.-L. Von Bergman, (Eds.), *Plural economy and socio-economic regulation - Économie plurielle et régulation socio-économique*, Bruxelles, CIRIEC-International.
- BOLTANSKI L. et L. Thévenot. 1991. *De la justification: les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard. (p.9 inscrire l'année)
- BOUCHARD, M. 1994. *Évolution de la logique d'action coopérative dans le secteur du logement locatif au Québec*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, (thèse, doctorat unique), 1994, publiée en 1998 dans *Cahiers du Crises*, collection « thèses, mémoires et essais ».
- BOUCHARD, M., G. L. Bourque et B. Lévesque. 2001. « L'évaluation de l'économie sociale dans la perspective des nouvelles formes de régulation socio-économique de l'intérêt général », *Cahiers de recherche sociologique*, mars 2001, p. 31-53.

- BOUCHARD, M., et L. Dumais. 2001. *Rapport sur les enjeux méthodologiques de l'évaluation de l'économie sociale et solidaire*, Site du projet de coopération France-Québec sur l'économie sociale et solidaire : <http://www.unites.uqam.ca/econos/index.htm>.
- BOUCHARD, M. et J.-M. Fontan. 1998. *L'évaluation sociale à la loupe: problématique et méthodologie de l'évaluation des entreprises et organisations de l'économie sociale*, Québec, Université Laval, Colloque du Centre interuniversitaire de recherche, d'information et d'enseignement sur les coopératives, Congrès de l'ACFAS, mai 1998.
- CAILLÉ, A. 2000. *Anthropologie du don. Le tiers paradigme*, Paris, Desclée de Brouwer.
- CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE. 2000. *L'innovation sociale : un élément fondamental d'une politique scientifique équilibrée*, Montréal, UQAM, Cahiers de l'ARUC-ÉS.
- CHEN, H.T. 1990. *Theory Driven Evaluation*, Newbury Park, Sage Publications, 326 p.
- CFP. 1999. *Cadre d'évaluation des entreprises d'insertion du Québec. Document présenté au collectif des entreprises d'insertion du Québec*, Montréal, Centre de formation populaire, 48 p.
- COBB, Clifford W. et Craig Rixford. 1998. *Lessons learned from the history of social indicators*, San-Francisco, Redefining Progress.
- COMEAU, Y., A. Beaudoin, J. Chartrand-Beauregard, M.-E. Harvey, D. Maltais, C. St-Hilaire, P. Simard, D. Turcotte. 2001. *L'économie sociale et le plan d'action du sommet sur l'économie et l'emploi*, Ste-Foy, Université Laval et ENAP, Centre de recherche sur les services communautaire.
- CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. 2001. *Innovation et développement durable: l'économie de demain*, Québec, gouvernement du Québec.
- CSMO-ESAC. 2001. *Étude comparative internationale. L'économie sociale et solidaire en Europe et dans les Amériques. Définitions et indicateurs sociaux et économiques : mieux comprendre pour mieux agir*, Montréal, Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire, 103 p.
- CSMO-ESAC. 2002. *L'économie sociale et l'action communautaire en indicateurs : Pilote sur le développement d'indicateurs sociaux et économiques*, Montréal, Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire.
- CUILLERAI, M. 2002. *Le capitalisme vertueux*, Paris, Éditions Payot.

- DEMOUSTIER, D. 2001. *L'économie sociale et solidaire. S'associer pour entreprendre autrement*, Paris, Syros.
- DESNOYERS, M. 2002. *Les organismes à but non lucratif de l'économie sociale au Québec. De la mobilisation à la performance*, Montréal, UQAM, Mémoire (sous la dir. de Marie Bouchard), Maîtrise en administration des affaires, Profil recherche.
- DUFOUR, S., C. Filion, P. Rodriguez et C. Vaillancourt-Lalanne. 2001. « L'évaluation des entreprises d'insertion : un exemple d'appropriation de l'évaluation participative », in : *L'évaluation sociale un enjeu politique*, Montréal, Uqam, département de sociologie.
- ELORRIAGA, A.M. 2001. « Responsabilidad y balance social hoy en día: un reto para las cooperativas », *CIRIEC España: balance social en la economía social*, n° 39, p. 25-50.
- EME, B., L. Fraisse et L. Gardin. 2000. *Méthodes et outils de valorisation des organisations d'économie sociale et solidaire. Dossier préparatoire no 3. Rencontres européennes des acteurs de l'économie sociale et de l'économie solidaire à Tours, 23-24 novembre 2000* Secrétariat d'État à l'économie solidaire.
- EME, B. 1991. « Les services de proximité », *Informations sociales*, vol. août-septembre 1991, no 13, 1991, p.
- EME, B., et J.-L. Laville (dir.). 1994. *Cohésion sociale et emploi*, Paris, Desclée de Brouwer.
- ENJOLRAS, B. 2002. *L'économie solidaire et le marché*, Paris, L'Harmattan.
- ENJOLRAS, B. 2000. *Nonprofit organizations and economic efficiency*, Oslo, Institute for Social Research.
- ENJOLRAS, B. 1999. *Democratic voluntary organizations between state and market. A theoretical perspective*, Oslo, Institute for social research, Report 99-10.
- FLOCH'LAY, B. 1997. *L'évaluation participative: une mise en œuvre du modèle de rationalité procédurale au service de la modernisation de l'action publique*, Communication au Colloque de la Society for the advancement of socioeconomics (SASE), Montréal, École des HEC, juillet 1997.
- FONTAN, J.-M. 2001. « L'évaluation de cinquième génération », p. 7-14 in : *L'évaluation sociale un enjeu politique*, Montréal, UQAM, Département de sociologie.
- FONTAN, J.-M., J.-L. Klein et D.G. Tremblay., 2002. « La mobilisation des ressources: l'enjeu du développement local », dans M. Tremblay et al. (dir.), *Développement local, économie sociale et démocratie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec. p. 103-104.

- FRAISSE L. 2001. *Les enjeux politiques de l'évaluation*. Site du Projet de coopération France-Québec sur l'économie sociale et solidaire: <http://www.unites.uqam.ca/econos/index.htm>, 2001.
- FRAISSE L., L. Gardin, J.-L. Laville et coll. 2000. *Le fonctionnement socio-économique du troisième système. Rapport final*, Commission européenne, D.G. V, Paris, C.R.I.D.A.(p.5, 7)
- FRAISSE L., L. Gardin et J.-L. Laville. 2000. *Les externalités dans l'aide à domicile : une approche européenne*. Rencontre des délégations française et québécoise, Projet de coopération franco-québécois en économie sociale et solidaire. Montréal, Centre Saint-Pierre et UQAM, 5-9 février.
- GADREY, J. 2002. *Bénéfices collectifs, externalités collectives, et économie solidaire: commentaires sur le rapport européen du CRIDA*, Lille, laboratoire CLERSE, Université de Lille 1.
- GADREY J. 2001. « Régime de croissance, régime de productivité: peut-on penser les régulations post-fordistes avec des concepts fordistes ? », *La lettre de la régulation*, Décembre 2001, p. 1-3. <http://www.upmf-grenoblefr/irepd/regulation>
- GADREY, J. 1996. *Services. La productivité en question*, Paris, Desclée de Brouwer.
- GADREY, J. et P. Zarifian. 2002. *L'émergence d'un modèle de service: enjeux et réalités*, Rueil-Malmaison, Éditions Liaisons.
- GAUDRAU, Louise et Nicole Nacelle. 1999. *Manuel d'évaluation participative et négociée*, Montréal, UQAM, Service aux collectivités.
- GRANOVETTER, M. 1985. « Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness », *American Journal of Sociology*, vol. 91, no 3, novembre 1985, p.481-510 (version française dans *Le marché autrement. Essais de Mark Granovetter*, Paris, Desclée de Brouwer, 2000.
- GUBA, E.G. et Y.S. Lincoln. 1994. « Competing paradigms in qualitative research », p. 105-117 in : N.K. Denzin et Y. Lincoln (eds), *Handbook of qualitative research*, Thousand Oaks, Sage Publications.
- HAY, R. 1990. *Strategic management in non-profit organizations. An administrator's handbook*, New-York, Quorum Books.

- JETTÉ, C. 2002. Le programme de soutien aux organismes communautaires du ministère de la Santé et des Services sociaux ? : Une forme institutionnelle structurante du modèle québécois de développement social, Présentation au Colloque des étudiants, Montréal, CRISES, août 2002.
- JETTÉ, C., Y. Comeau, L. Dumais. 2001. *Guide des dimensions évaluatives des organismes et des entreprises oeuvrant dans les services de proximité* (version préliminaire), Montréal, UQAM, 7 p.
- KLEIN, J.-L. 2001. « Synthèse » in : *Symposium sur l'évaluation en économie sociale : compte-rendu*, Montréal, UQAM, 2 mars 2001.
- LACHANCE, É., Churche, K., Shragge, E. et J.M. Fontan. 1998. *S'approprier l'évaluation. Guide d'évaluation de la 5^e génération à l'intention des intervenants des entreprises d'insertion/entreprises alternatives*, Montréal, McGill.
- LAROSE, G., et L. Guay. 2001. « Conférence d'ouverture » et « Conférence de clôture », p. 2-3 et p. 21-22 in : *L'évaluation en milieu communautaire : expériences pertinentes, outil stratégique, enjeux politiques : actes du colloque*, Montréal, UQAM, 6 avril 2001.
- LAUZON, L.P. 1981. *La comptabilité sociale*. Montréal : Éditions sciences et culture inc., 313 p.
- LATOUCHE, S. (n/d), *L'efficacité raisonnable et le piège de l'efficacité rationnelle*, <http://www.univ-tlse2.fr/cerise/recherche/txt/t07.htm>.
- LATOUCHE, S. 2001. « Malaise dans l'association ou pourquoi l'économie plurielle et solidaire me laisse perplexe », dans: Laville, J.-L., A. Caillé, P. Chanial, É. Dacheux, B. Eme et S. Latouche (2001). *Association, démocratie et société civile*, Paris, La Découverte/ M.A.U.S.S./ C.R.I.D.A., p. 17-26.
- LAVILLE, Jean-Louis. 1992. *Les services de proximité en Europe*, Paris, Desclée de Brouwer.
- LAVILLE, J.-L., A. Caillé, P. Chanial, É. Dacheux, B. Eme et S. Latouche. 2001. *Association, démocratie et société civile*, Paris, La Découverte/ M.A.U.S.S./ C.R.I.D.A.
- LEGARÉ, M. et C. Saucier. 2003. « Les entreprises d'économie sociale en aide domestique et leur dynamique territoriale », chapitre 7 in : Y. Vaillancourt, F. Abry et C. Jetté (dir.), *Les entreprises d'économie sociale en aide domestique et leur dynamique sociale*, à paraître, PUQ.
- LÉGARÉ, J. et A. Demers. 1993, « Introduction » in: *L'évaluation sociale: savoir, éthique, méthodes*, Actes du 59^e congrès de l'ACSALF, Éditions du Méridien.

- LÉVESQUE, B. 2002. *Les entreprises d'économie sociale, plus porteuses d'innovation sociale que les autres?*, Montréal, UQAM, Cahiers du CRISES, no 0205.
- LÉVESQUE, B., Bourque G. L. et É. Forgue. 2001. *La nouvelle sociologie économique*, Paris, Desclée de Brouwer.
- LÉVESQUE, B. et M. Mendell. 1999. *L'économie sociale au Québec: éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche*, Montréal, UQAM, Cahiers du CRISES, no 9908.
- LIPIETZ, A. 2001. *Pour le tiers secteur. L'économie sociale et solidaire: pourquoi et comment ?* Paris, La Découverte/ La Documentation française.
- MEDA, D. 1999. *Qu'est-ce que la richesse ?*, Paris, Aubier.
- MATHIEU, R., V. van Schendel, C. Jetté, L. Dumais, D.G. Tremblay, P.-Y. Crémieux. 2001. *L'impact socioéconomique des organismes communautaires et du secteur de l'économie sociale dans quatre arrondissements de la ville de Montréal*. Montréal, UQAM, LAREPPS, 196 p.
- MACCLEAN, M. et B. MacKinnon. 1999. *Social audit with no end : why do Atlantic canadian co-operatives and credit unions embrace theory but not practice?*, Paper, International Co-operative Alliance Research Conference.
- MENGIN, J. et F. Pascal (dir.). 2002. « Les plus-values de l'économie sociale », *La tribune fonda*, no 154, mai 2002.
- MIDY, F. 2001. « L'évaluation aujourd'hui au Québec : déplacement des enjeux et redéfinition du champ », p. 55-80 in : *L'évaluation sociale un enjeu politique*, Montréal, UQAM, Département de sociologie.
- MIDY, F., C. Vanier, M. Grant. 1998. *Guide d'évaluation participative et de négociation* (4 fascicules), Montréal, UQAM, Services aux collectivités.
- MONNIER, L. 1999. *Fondements et dynamique de l'économie plurielle*, Congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, Colloque du CIRIEC-Canada, Ottawa, 10-11-12 mai 1999.
- MONNIER, L. et B. Thirry (eds). 1997. *Mutations structurelles et intérêt général. Vers quels nouveaux paradigmes pour l'économie politique, sociale et coopérative ?*, Bruxelles, CIRIEC-International/De Boeck-Université.
- MORIN, G., S. Hamel, L. Brunet, Y. Tremblay et L. Binhas. 2001. « Table-ronde 3 : Cadres et outils d'évaluation », p. 15-21 in : *L'évaluation en milieu communautaire : expériences pertinentes, outil stratégique, enjeux politiques : actes du colloque*, Montréal, UQAM, 6 avril 2001.

- MURRAY, V. et B. Tassie «Evaluating the effectiveness of nonprofit organizations », p. 303-324 in R. Herman and ass. (dir.), *The Jossey-Bass handbook of nonprofit leadership and management*, San Francisco, Jossey-Bass Publishers.
- NEAMTAN, N. 2001. « *Économie sociale et évaluation. état du dossier au Québec.* » document présenté au forum sur l'innovation sociale de l'OCDE, septembre 2000, Montréal, ARUC-Économie sociale, Cahier no 1-02-2001.
- PATENAUDE, J. 2001. *La mesure de la rentabilité sociale. Un point de vue sur la question.* Sorel, CLD du Bas-Richelieu, 15 janvier, 7 pages.
- PIORE, M. 2001. « The Emergent Role of Social Intermediaries in the New Economy », *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*, vol. 72, n° 3, septembre 2001, 339-350.
- PRADES, J. 2001. *De la mesure de la richesse économique. observations critiques sur le rapport de P. Viveret*, <http://www.univ-tlse2.fr/cerise/recherche/txt/t28.htm>.
- PATTON, M. Q. 2002. *Qualitative Research & Evaluation Methods*, Thousand Oaks, Sage Publications, 598 p.
- PERRET, B. 2002. *Indicateurs sociaux, état des lieux et perspectives*, Ronéo, Janvier 2002, 37 p.
- PNUD. 2001. *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Economica, 1009.
- QUÉBEC. 1995. *L'évaluation des organismes communautaires et bénévoles*, ministère de la Santé, Comité interministériel sur l'évaluation, mars 1995.
- QUÉBEC. 2002. *Statistiques de l'économie sociale au Québec*, ministère des Finances, Bureau de l'économie sociale.
- RAPPORT DU PROJET FRANCE-QUÉBEC SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE. 2001. <http://www.unites.uqam.ca/econos/index.htm>.
- RONDEAU, J. 2003. *Une étude du bilan, de l'audit et de la publication éthique et sociale en contexte québécois : La planification de la mesure de la performance du Réseau d'investissement social du Québec*, Montréal, UQAM, Mémoire (sous la dir. de Marie Bouchard), Maîtrise en administration des affaires, Profil recherche.
- ROSELL, Steven A. 1999. *Renewing governance. Governing by learning in the information age*, Don Mills, Oxford University Press.
- SAUCIER, C. 2002. « Développement et économie sociale dans la région du Bas-Saint-Laurent (Québec) », dans M. Tremblay, P.-A. Tremblay et S. Tremblay (sous la

dir.), Développement local, économie sociale et démocratie, collection pratiques et politiques sociales, Ste-Foy, PUQ, pp. 127-150.

SAUCIER, C., M. Bouchard, B. Jean et N. Thivierge. 2000. *Les organismes à but non lucratif en tant que producteurs de richesse économique et sociale*, CRSH, Subvention de recherche stratégique, 2001-2003.

SAUCIER, C., R. Beaudry, et C. Denis. 2002. « Entre l'enthousiasme et l'inquiétude », Rapport de recherche présenté au secrétariat des coopératives, Gouvernement du Canada, *Cahiers du CRISES* no. 0208, 46 p.

SAUVAGE, Patrice. 1996. *Réconcilier l'économie et le social. Vers une économie plurielle*, Paris, OCDE, 45 p

SCRIVEN, M. 1981. *The logic of evaluation*, California, Edgepress.

TARDIF, S., L. Saint-Germain, C. Filion, G. Leclair et P. Rodriguez. 2001. « Table ronde 1 : des expériences novatrices ». p. 4-9, in : *L'évaluation en milieu communautaire : expériences pertinentes, outils stratégiques, enjeux politiques : actes du colloque*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 6 avril 2001.

TARDIF, S. I. Tessier et E. Patry, ss la dir. de J.-L. Klein et J. Carrière. 2002. *Portail de l'économie sociale au québec : un concept de système d'information et d'évaluation*, Montréal, UQAM, Cahiers de l'ARUC-économie sociale, r-03-2002.

TESSIER, I. 2002a. ss la dir. de J. Carrière et J.-L. Klein. *Synthèse sur l'évaluation de l'économie sociale au québec. partie 1: synthèse des objectifs*, Montréal, ARUC-Économie sociale.

TESSIER, I. 2002b. *L'économie sociale en milieu forestier : les coopératives forestières et les organismes de gestion en commun dans le développement des régions ressources du Québec*, Mémoire de maîtrise, Département de géographie, UQÀM, 124 p.

TOUPIN, L. 2001. *Des indicateurs socio-communautaires pour estimer le travail des femmes dans les communautés*, Ottawa, Condition féminine Canada.

TREMBLAY, P.A. 2002. « Pour penser les fondements de l'évaluation de l'économie sociale », *Économie et solidarités*, vol. 33, no 1, p. 12-22.

TRPOCB, CFP et SAC/UQAM. 1997. *L'évaluation : un outil stratégique de renforcement du communautaire. Actes du colloque du programme pratique novatrices en milieu communautaire*, Montréal, UQAM, Services aux collectivités, 45 p.

VIENNEY, C. 1980. *Socio-économie des organisations coopératives*, Paris, C.I.E.M.

- VIVERET, P. 2001. *Reconsidérer la richesse*, <http://attac.org/>.
- WEISS, C. H. 1998. *Evaluation*, Upper Saddle Rive, Prentice-Hall, 372 p.
- WOOD, D.J. 1991. « Corporate Social Performance Revisited ». *Academy of Management Review*, vol. 16, no 4, p. 691-718.
- ZADEK, S., P. Pruzan et R. Evans. 1997. *Building Corporate Accountability*. London : Earthscan Publications Limited, 239 p.
- ZARIFAN, P. 2002. « Service et efficience: le rôle essentiel de la compétence professionnelle », dans J. Gadrey et P. Zarifian, *L'émergence d'un modèle de service: enjeux et réalités*, Rueil-Malmaison, Éditions Liaisons, p. 121-155.
- ZÚÑIGA, R. 2001. « L'évaluation sur la place publique: science, éthique et politique », *Cahiers de recherche sociologique*, 2001, no 35, p. 15-30.